

Le compte 2017 de l'agriculture en Grand Est Redressement sur un an, mais un résultat sous la moyenne

La branche agricole de l'économie du Grand Est se caractérise par la prédominance des vins d'appellation (Champagne et vins d'Alsace AOC en tête) et des grandes cultures, mais aussi par sa diversité, et la typicité de certaines productions localisées (cultures industrielles comme le chanvre, le houblon, le tabac...). La région génère en 2017 plus de 8 milliards d'euros de valeur économique et se positionne ainsi au troisième rang national.

La valeur des productions progresse par rapport à 2016 mais reste sous le niveau moyen 2011 - 2015 en raison de moissons et de vendanges inférieures à la moyenne, dans un contexte de prix mondiaux déprimés pour les céréales et les oléagineux. Le secteur des productions animales est en légère progression sur un an, dynamisé par l'évolution à la hausse de la production laitière par rapport à 2016. Parallèlement, le niveau des charges est relativement stable, et l'indicateur de revenu agricole moyen retrouve en 2017 son niveau de 2015.

L'agriculture en Grand Est, riche de sa diversité

Les productions de la branche agricole de l'économie du Grand Est représentent en 2017, 8 109 millions d'euros (subventions couplées comprises) soit 11 % du total France entière. La région se positionne ainsi au troisième rang national au regard de cet indicateur, derrière la Nouvelle-Aquitaine et la Bretagne.

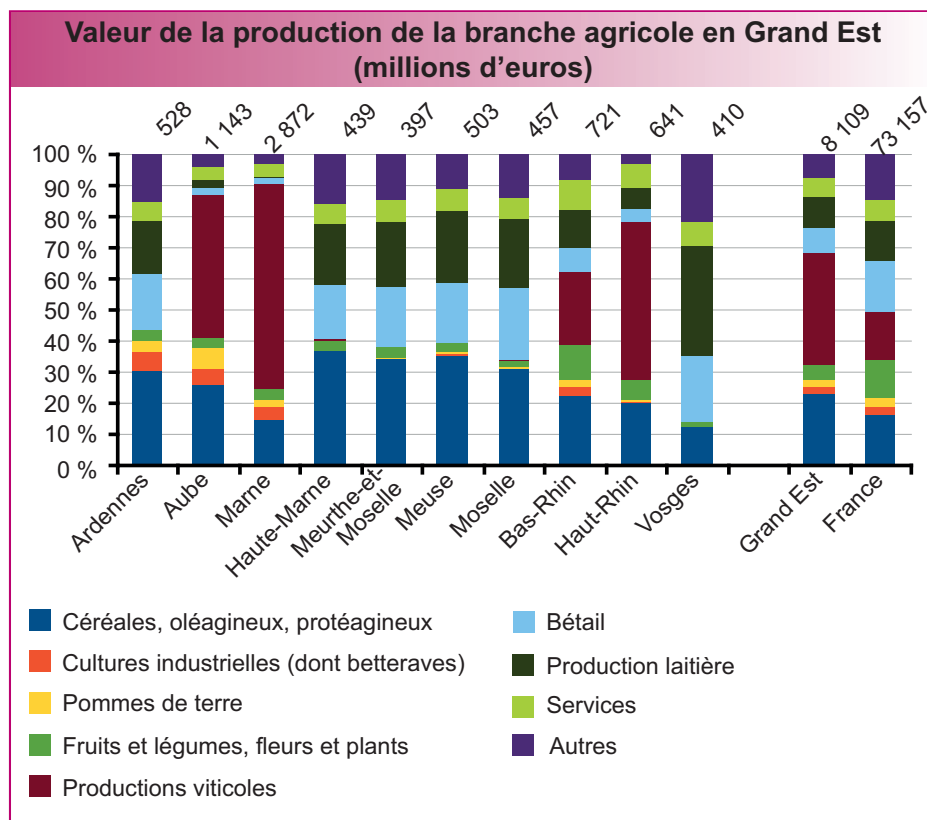
Si les grandes cultures et la viticulture sont les piliers de l'économie agricole du Grand Est, la région se caractérise aussi par la diversité de ses productions.

Le vignoble champenois, qui représente 1 % de la surface agricole utilisée (SAU) régionale, génère 30 % de la valeur économique du compte de l'agriculture, avec 2 415 millions d'euros. Les vins d'appellation alsaciens sont la cinquième composante en valeur du compte, avec 494 millions d'euros. A elle seule, la production viticole représente 36 % de la valeur du compte du Grand Est.

La production de céréales, d'oléagineux et de protéagineux est évaluée à 1 846 millions d'euros en 2017, et le blé tendre, les orges, le maïs et le colza sont les principales composantes de ce poste en raison des quantités produites. La production de betteraves industrielles (196 millions d'euros) se positionne juste derrière le poste

potatoes en valeur (197 millions d'euros), complétant ainsi le tableau des productions végétales majeures de la région.

Les productions animales comptent pour 20 % de la valeur du compte, soit 1 628 millions d'euros en 2017 : la production laitière et ses dérivés (quasi-exclusivement de lait de vache) comptent pour 798 millions d'euros.



Source : Agreste, Compte de l'agriculture 2017 provisoire, traitement Srise Grand Est

ros soit 10 % de la valeur du compte, tandis que le bétail sur pied totalise 708 millions d'euros. Les produits de l'aviculture viennent ensuite avec 92 millions d'euros soit 1 % de la valeur du compte.

Au-delà des productions agricoles, les subventions couplées à la production (hors subventions d'exploitation) représentent moins de 1 % de la valeur économique au prix de base, soit environ 70 millions d'euros. Elles recouvrent essentiellement les primes animales (bovins, ovins), les subventions pour les protéines végétales (protéagineux) et certaines cultures industrielles (chanvre, houblon, pomme de terre féculière...).

Les dix départements du Grand Est ont des profils très variés, en terme de diversité des productions, et de contribution à l'économie agricole régionale en valeur. Cela révèle des trajectoires variées de développement de l'agriculture, et ce en lien avec les différences pédoclimatiques et historiques des territoires.

Si les productions viticoles à forte valeur ajoutée dominent les comptes de la Marne, de l'Aube et du Haut-Rhin, les grandes cultures couplées aux productions animales (essentiellement bovines) dominent en Haute-Marne, en Meurthe-et-Moselle, dans la Meuse, et en Moselle, traduisant la prédominance des systèmes de polyculture-élevage dans ces départements. Le compte

du département des Vosges est dominé par la branche animale, à savoir la production laitière et la valeur du bétail produit sur les exploitations. Le compte des Ardennes montre l'importance des productions animales, mais aussi la présence de cultures industrielles (betterave, chanvre...) que ce département partage historiquement avec la Marne et l'Aube, révélant l'une des caractéristiques de la plaine de Champagne. L'importance des fruits et légumes est faible dans la région, sauf en plaine d'Alsace où les productions maraîchères sont significativement plus importantes, avec des productions spécifiques comme le chou à choucroute, les asperges et les fraises. Le Bas-Rhin apparaît ainsi comme le département le plus diversifié et équilibré entre les différentes productions agricoles.

Redressement des comptes en 2017, mais une performance inférieure à la moyenne

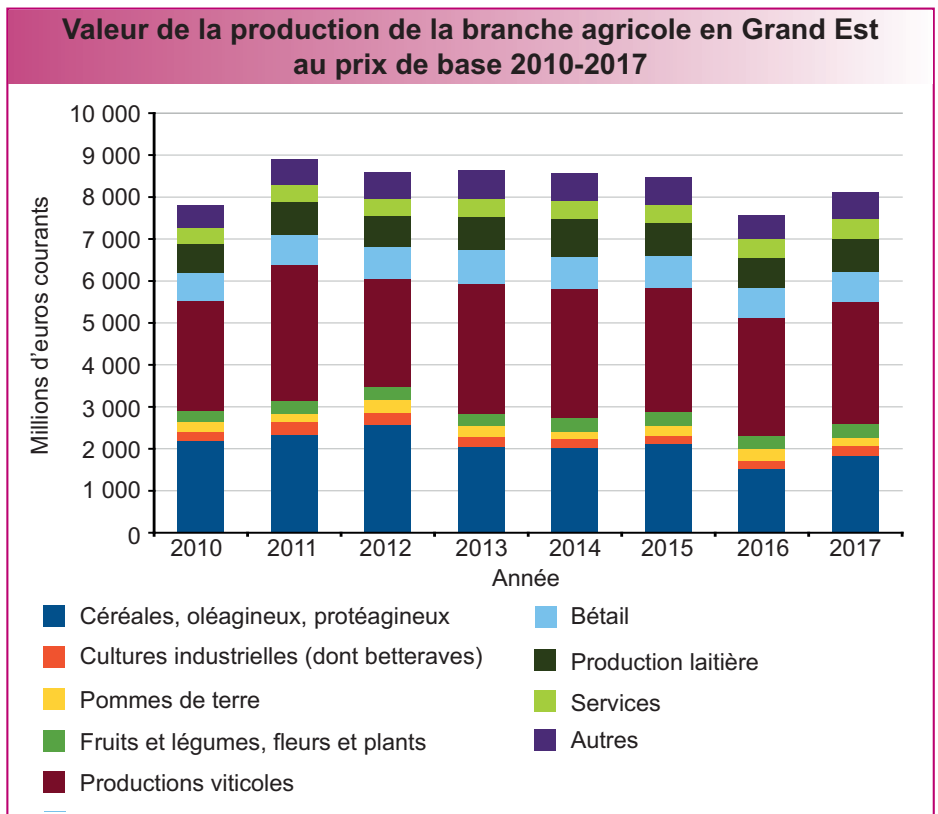
La valeur des productions au prix de base de la branche agricole en Grand Est progresse de 7,4 % en 2017 par rapport à 2016 mais reste inférieure de 6 % à la moyenne 2011-2015.

La situation est hétérogène pour les **productions viticoles** : en Champagne, l'augmentation conjointe des volumes vendangés et des prix au sein du vignoble per-

met une progression annuelle de 6 % de la valeur, qui reste cependant sous la moyenne. Pour les vins d'Alsace, les volumes vendangés sont en net retrait en 2017 de par l'impact d'épisodes gélifs au printemps. Cependant, les prix continuent leur progression en 2017, entraînant au final une hausse de la valeur de 2,8 % par rapport à la moyenne 2011-2015. Somme toute, la valeur des productions viticoles en Grand Est progresse de 4,3 % sur un an mais reste inférieure à la moyenne 2011-2015 de 2,5 %.

Après une année 2016 catastrophique pour les **productions végétales**, en raison d'une pluviométrie excédentaire, la collecte des céréales, oléagineux et protéagineux revient à des niveaux moyens en quantités pour la région. Le redressement de ce poste en valeur est le plus spectaculaire sur un an (+ 20,6 %) malgré des marchés plombés par une offre mondiale abondante, et une parité monétaire défavorable aux exportations européennes. La valeur du poste reste cependant en retrait de 17 % par rapport à la moyenne quinquennale. La situation des betteraves industrielles est nuancée : si l'évolution des volumes entre 2016 et 2017 (+ 11,2 %) est favorable à l'augmentation de la valeur, la libéralisation du secteur en Europe couplée à l'effondrement des prix mondiaux du sucre contrebalance cette hausse. La valeur de la production de betteraves reste ainsi 10 % sous la moyenne 2011-2015. En pommes de terre, la progression des volumes partout en Europe du Nord se heurte à un marché communautaire en situation d'excédent. Le poste recule ainsi de 25 % sur un an en valeur et de 18,5 % par rapport à la moyenne 2011-2015.

Si la valeur des **productions animales** est en légère augmentation sur un an, c'est grâce à l'augmentation sensible de la valeur de la production laitière, tandis que la valeur du bétail sur pied recule légèrement. La valeur du bétail recule en effet de 2,5 % sur un an et de 6,5 % par rapport à la moyenne quinquennale. Malgré une revalorisation des cotations, les volumes produits sont en baisse de près de 6 % sur un an. La situation est cependant hétérogène selon les catégories d'animaux et les départements. La valeur de la production laitière progresse quant à elle de 12,8 % sur un an grâce à la progression du prix du lait en 2017 par rapport à 2016. Les volumes totaux sont, quant à eux, globalement stables, mais on observe le basculement d'une partie de la production conventionnelle vers le segment biologique, qui constitue également un élément haussier, cette production étant mieux valorisée. Le résultat est néanmoins inférieur de 1,4 % par rapport à la moyenne 2011-2015.



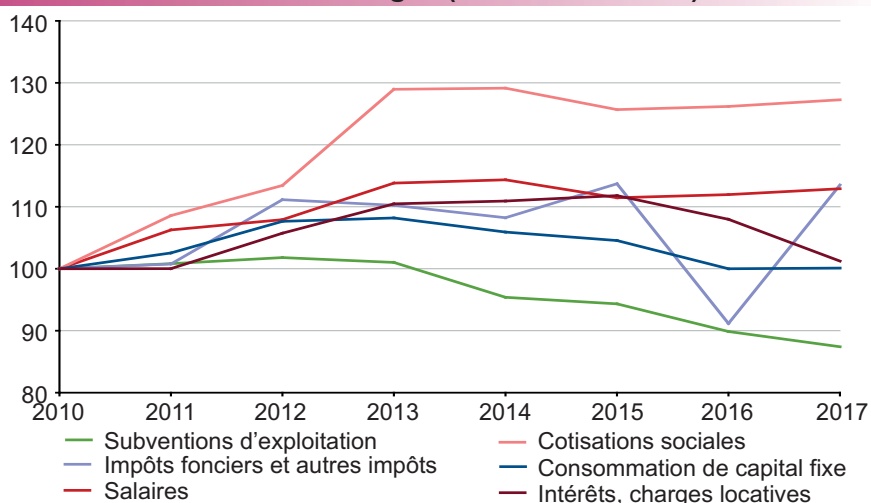
Source : Agreste, Compte de l'agriculture 2017 provisoire, traitement Srise Grand Est

Des charges en légère baisse et des indicateurs de revenu en demi-teinte

La valeur des consommations intermédiaires recule légèrement sur un an (- 1,3 %). Le coût de l'alimentation animale, premier poste de dépenses des exploitations régionales, recule de 2,2 % en un an. Par contre, les produits pétroliers sont le poste de dépenses qui connaît la plus forte hausse annuelle : + 13,1 %. La **valeur ajoutée brute** de l'agriculture régionale progresse de 20 % sur un an, mais reste inférieure de 7 % à la moyenne 2011-2015.

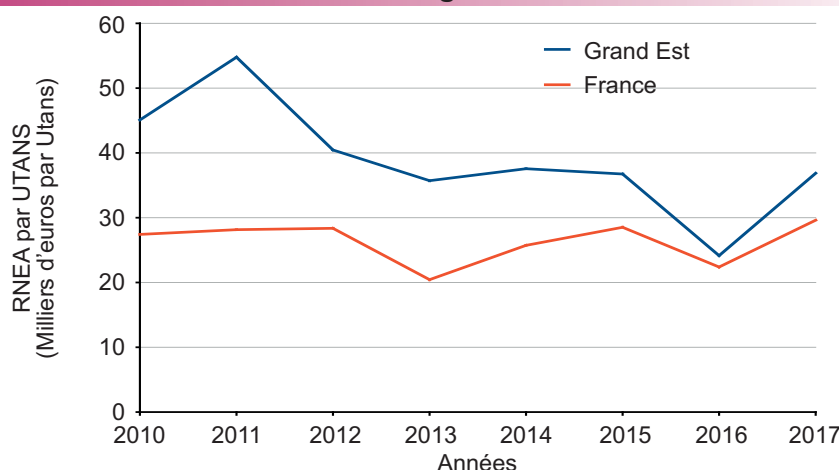
La valeur des subventions d'exploitation recule toujours, du fait de la convergence des droits à paiement de base à l'échelle française et européenne, défavorable aux exploitations du Grand Est. Le recul est de 2,7 % sur un an (- 13,5 % depuis 2013) et les subventions d'exploitation représentent en 2017 835 millions d'euros. Dans le même temps, le poids des autres charges est relativement stable, sauf pour les impôts fonciers qui augmentent significativement en 2017 (passant de 60 millions d'euros à 88 millions d'euros), après le dégrèvement de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) en 2016 accordée au titre des aléas climatiques exceptionnels. Finalement, l'indicateur de revenu moyen du compte, le revenu net de la branche agricole ramené au nombre d'actifs non salariés (Utans) progresse en 2017 de 64 % en un an pour retrouver son niveau de 2015. Il s'établit à 37 089 euros courants en Grand Est en 2017.

Variation de valeur des subventions d'exploitation et des autres charges (base 100 en 2010)



Source : Agreste, Compte de l'agriculture 2017 provisoire, traitement Srise Grand Est

Résultat net de la branche agricole (RNEA) par UTANS Variations corrigées de l'inflation



Source : Agreste, Compte de l'agriculture 2017 provisoire, traitement Srise Grand Est

Méthodologie - Définitions

Les données mobilisées proviennent du Compte régional de l'agriculture. Pour l'année 2017, les comptes sont présentés dans leur version provisoire examinée en juillet 2018 par la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN).

Les **comptes économiques de l'agriculture** sont le volet agricole des travaux de comptabilité nationale menés sur l'ensemble de l'économie en France par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), et ce dans le cadre du système européen des comptes économiques (SEC). Ils visent à décrire les opérations économiques dérivant de la mise en œuvre des activités agricoles (processus de production agricole et formation du revenu primaire) de l'ensemble de la branche agricole de l'économie.

La **production au prix de base** correspond à la valeur des productions de la branche agricole vendues au prix de marché, augmentées des subventions couplées à la production et diminuées des impôts spécifiques sur les produits.

Les **consommations intermédiaires** désignent l'ensemble des biens et services qui sont soit transformés, soit entièrement consommés au cours du processus de production. Elles se distinguent des biens qui constituent des actifs fixes (machines, bâtiments, plantations, animaux de rente).

La **valeur ajoutée brute** correspond à la production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires.

La **consommation de capital fixe ou CCF** mesure l'usure des moyens de production, ou la dépréciation annuelle liée à l'usure du capital, évaluée au coût de remplacement des moyens de production (et non au coût historique comme en comptabilité privée). L'intégration ou non de la CCF détermine si les ratios étudiés sont bruts ou nets.

Le **revenu net de la branche agricole, ou Revenu Net d'Entreprise Agricole (RNEA)** est calculé en déduisant de la valeur ajoutée brute l'ensemble des charges salariales, cotisations sociales, impôts fonciers et autres, les intérêts et charges locatives ainsi que la consommation de capital fixe, et en ajoutant les subventions d'exploitation. C'est le solde final des comptes de l'agriculture.

Annexe - Chiffres synthétiques du compte

Le compte de production

Valeur en millions d'euros	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Vosges
Productions végétales	288	1 028	2 670	242	202	245	211	475	518	137
dont céréales	124	220	307	105	99	145	115	157	120	38
oléagineux	32	68	109	51	31	30	24	6	10	12
protéagineux	3	5	8	5	4	3	3	0	0	0
betteraves industrielles	31	48	105	0	0	1	0	9	2	0
cultures fourragères	60	37	77	64	51	49	57	26	15	78
pommes de terre	18	76	74	0	2	3	2	17	4	1
vins d'appellation	0	521	1 892	2	1	0	1	168	326	0
Productions animales	198	65	88	161	158	214	204	175	74	236
dont lait et produits laitiers	88	25	22	83	80	116	98	89	46	143
bétail : bovins	75	14	25	63	57	79	82	33	18	68
bétail : ovins	5	1	2	6	8	4	10	4	1	8
bétail : porcins	9	12	24	4	7	9	6	17	5	6
TOTAL production de biens	486	1 092	2 758	403	360	459	414	650	592	373
TOTAL production de services	31	46	106	28	30	36	31	67	48	31
TOTAL production hors subventions	517	1 138	2 864	431	389	495	445	717	640	403
Subventions couplées à la production	11	5	8	8	8	8	11	3	1	6
TOTAL production au prix de base	528	1 143	2 872	439	397	503	457	720	641	410

Source : Agreste , Compte de l'agriculture 2017 provisoire, traitement Srise Grand Est

Les comptes d'exploitation et de résultat

Valeur en millions d'euros courants sauf contre indication	Grand Est			France entière y compris Outre-Mer		
	2016	2017	Evolution (%)	2016	2017	Evolution (%)
TOTAL production au prix de base	7 553	8 109	7,4	71 104	73 210	3,0
- Consommations intermédiaires	4 462	4 402	- 1,3	44 422	43 416	- 2,3
dont semences et plants	209	204	- 2,3	2 042	1 994	- 2,4
produits pétroliers	246	279	13,1	2 221	2 478	11,6
engrais et amendements	597	535	- 10,4	4 198	3 504	- 16,5
produits de protection des cultures	420	416	- 1,0	3 287	3 246	- 1,2
alimentation animale	1 043	1 019	- 2,2	15 100	14 619	- 3,2
dépenses vétérinaires	83	84	1,5	1 227	1 245	1,5
matériel, bâtiments	362	363	0,2	3 428	3 406	- 0,6
services de travaux agricoles	371	371	0,0	3 706	3 706	0,0
-> Valeur ajoutée brute (VAB)	3 091	3 708	20,0	26 682	29 794	11,7
+ Subventions d'exploitation	859	835	- 2,7	8 082	7 940	- 1,7
- Impôts fonciers et autres impôts	118	147	24,5	1 475	1 635	10,9
- Consommation de capital fixe	1 311	1 312	0,1	10 993	11 004	0,1
-> Résultat net agricole (ou VANCF)	2 521	3 084	22,3	22 296	25 095	12,6
- Salaires, charges locatives, cotisations, intérêts...	1 554	1 520	- 2,2	11 757	11 599	- 1,3
-> Revenu net d'entreprise agricole (RNEA)	967	1 564	61,7	10 539	13 496	28,1
Résultat agricole/actif total (1 000€/UTAT)	35,5	43,9	23,7	30,1	34,3	13,8
RNEA par actif non salarié (1 000€/UTANS)	22,6	37,1	64,2	21,9	28,7	30,8

Source : Agreste , Compte de l'agriculture 2016 semi-définitif et 2017 provisoire, traitement Srise Grand Est

Publication disponible sur le site internet www.draaf-grand-est.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

Service régional de l'information statistique et économique (Srise)

3 rue du faubourg Saint-Antoine - CS 10526

51009 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Tel : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57

courriel : statistique.srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr

- Directeur régional : Sylvestre Chagnard
- Directeur de publication : Sylvain Skrabou
- Rédacteur en chef : Tristan Rose
- Rédacteur : Rémi Courbou

- Composition : Draaf/Srise, site de Châlons-en-Champagne
- Dépôt légal : à parution
- N° ISSN : 2496-5480